

Responsable du colloque :

Richard Étienne, LIRDEF (EA 3749), de l'Université Paul Valéry-Montpellier 3

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Emmanuelle Annot, CIRNEF (EA 7454), de l'Université de Rouen et représentante de la communauté des chercheurs en éducation dans le bureau de la section France de l'AIPU, Alessandro Bergamaschi, URMIS (UMR CNRS 8245 - IRD 205, Unité de recherche « Migrations et société »), de l'ESPE-Université Nice Sophia Antipolis, Bernadette Charlier, de l'Université de Fribourg (Suisse), Pierre Clément, CIRNEF (EA 7454), de l'Université de Rouen, Carole Daverne-Bailly, CIRNEF (EA 7454), de l'Université de Rouen, Jean-Marie De Ketele, GIRSEF (Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Éducation et la Formation), de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Joëlle Demougeot-Label, CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation), de l'Université de Bourgogne et Présidente de l'AIPU France (Association Internationale de Pédagogie Universitaire), Svetlana Dudko, INSTRAO (Institut de la stratégie du développement de l'éducation), de l'Académie russe des sciences, Richard Étienne, LIRDEF (EA 3749), de l'Université de Montpellier et de l'Université Paul Valéry Montpellier, France Gravelle, GRIDE (Groupe de recherche interrégional sur l'organisation du travail des directions d'établissement d'enseignement du Québec), de l'Université du Québec à Montréal (Québec), Dominique Groux, CRILLASH (EA 4095), de l'Université des Antilles et Présidente de l'Association Française d'Éducation Comparée et des Échanges (AFDECE), Geneviève Lameul, CREAD (EA 3875), de l'Université de Rennes 2 et Vice-Présidente de la section française de l'AIPU, Christelle Lison, Université de Sherbrooke et Présidente de l'AIPU, Régis Malet, LACES (EA7437), de l'Université de Bordeaux et Président de l'Association Francophone d'Éducation Comparée (AFEC), Éric Maleyrot, LIRDEF (EA 3749) de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 et secrétaire de l'Association des Enseignants-Chercheurs en Sciences de l'Éducation (AECSE), Vladimir Myasnikov, INSTRAO (Institut de la stratégie du développement de l'éducation), de l'Académie russe des sciences, Sylvain Obajtek, CIREL (EA 4354), de l'Université de Lille, Thérèse Perez-Roux, LIRDEF (EA 3749), de l'Université Paul Valéry Montpellier et co-Présidente de l'AECSE, Cécile Poussard, EMMA (EA 741) de l'Université Paul Valéry Montpellier, Jean-Luc Rinaudo, CIRNEF (EA 7454), de l'Université de Rouen, Tatiana Shaposhnikova, INSTRAO (Institut de la stratégie du développement de l'éducation), de l'Académie russe des sciences, Laurent Talbot, EFTS (UMR MA 122), de l'Université Jean-Jaurès de Toulouse, Hubert Vincent, CIRNEF (EA 7454), de l'Université de Rouen, Geneviève Zoïa, CEPPEL (UMR 5112), de l'Université de Montpellier.

INFORMATIONS PRATIQUES

Appel à communications

Les propositions de communications et de symposiums (courts de 3 interventions ou longs de 6) seront ouvertes du 1^{er} septembre au 31 octobre 2019 sur le site <https://egalispup.sciencesconf.org> et elles devront s'inscrire dans un des 4 axes du colloque. Les réponses seront communiquées avant le 20 novembre afin de permettre une inscription avec des frais d'inscription réduits.

Inscriptions

Les inscriptions se feront exclusivement sur le site du colloque à partir du 30 septembre 2019 jusqu'au 1^{er} mars 2020.

Frais d'inscription

Étudiantes et étudiants : 30 euros jusqu'au 30 novembre 2019 puis 50 euros

Autres participants : 80 euros jusqu'au 30 novembre 2019 puis 120 euros

Une réduction de 10 euros est accordée à toute personne présentant une attestation de son appartenance à un des partenaires du colloque.

ATTENTION : le nombre des inscriptions est limité à 150.

Site du colloque : <https://egalispup.sciencesconf.org>

Contact : egalispup@sciencesconf.org

MODALITÉS D'ORGANISATION

Déroulement du colloque

J1 Matin : Ouverture du colloque et interventions des institutions comme des partenaires

Conférence d'ouverture : François Dubet (sous réserves) : réduire les inégalités entre les positions sociales ou favoriser l'égalité des chances offertes à tous d'accéder à toutes les positions sociales ?

Repas

J1 Après-midi : Ateliers de communications et symposiums 1

Pause

Ateliers de communications et symposiums 2

(Facultatif sur inscription) Visite de Montpellier et repas de gala (non compris dans l'inscription)

J2 Matin : Table ronde animée par Richard Étienne : l'égalité dans l'enseignement supérieur entre utopie et solutions concrètes

Pause

Ateliers de communications et symposiums 3

Repas

J2 Après-midi : Ateliers de communications et symposiums 4

Conférence de clôture par Emmanuelle Annot, grand témoin : de la recherche d'égalité à sa mise en place effective, les défis de l'enseignement supérieur aux niveaux politiques, pédagogiques, culturels et socio-économiques.



Le LIRDEF et le CIRNEF organisent

un colloque international :

Égalité des chances ou égalité des réussites dans l'enseignement supérieur ?

Jeudi 5 et vendredi 6 mars 2020

**Université Paul Valéry Montpellier 3
Maison des Sciences de l'Homme**

En partenariat avec



Afin de réaliser une analyse collaborative des problèmes relatifs à « l'égalité des chances » à l'université en France (Dubet, 2012) et dans d'autres systèmes universitaires, il est prévu d'organiser un colloque international pour confronter les approches de l'égalité. Est-il préférable de viser l'égalité des chances, qui concerne la situation de départ ou celle des résultats (Dubet et Duru-Bellat, 2004, p. 114) ou encore des places (Dubet, 2011, p. 32), couramment résumée en termes de réussite car elle s'intéresse à l'issue du *curriculum* ? En raison de son importance et de son actualité, ce colloque sera ouvert aux spécialistes de la recherche en sciences humaines et sociales (SHS). Il s'agit de comprendre comment différents pays appréhendent la question de la performance de leur enseignement supérieur en ce qui concerne la réduction des inégalités. Il y aura lieu d'analyser les différentes mesures de politique du supérieur prises en vue de diminuer les inégalités ainsi que les dispositifs mis en place dans cette intention.

L'« égalité des chances » s'inscrit dans l'idée, répandue depuis le XVIII^e siècle en Europe, qu'il existe une égalité des droits entre les êtres humains. Cette possibilité est étroitement liée au système éducatif et à son organisation. C'est également devenu un but à atteindre pour les systèmes politiques, économiques et sociaux de la fin du XX^e siècle quand ils ont commencé à s'orienter vers une « société de la connaissance » (Bouchet, 2005, p. 21-25). Afin de comprendre les raisons pour lesquelles le concept d'égalité des chances connaît un tel succès dans les injonctions officielles, une approche pluridisciplinaire et comparative sera privilégiée. Limité à cent cinquante participants sur deux jours, le colloque devrait permettre un état des lieux sur la question de la réduction des inégalités dans l'enseignement supérieur au niveau européen et mondial.

Ce concept d'égalité des chances est-il répandu dans de nombreux États ? Quelle place occupe-t-il dans la définition des finalités des systèmes éducatifs ? La performance de ces systèmes dépend-elle de l'atteinte de cet objectif ? Sa mise en forme et en pratique relève-t-elle uniquement de stratégies politiques, économiques et sociales ou les modes organisationnels et la pédagogie de l'enseignement supérieur y occupent-ils une part importante ? Comment cet objectif influence-t-il les stratégies, les dynamiques de gouvernance des systèmes éducatifs et l'action des différents acteurs concernés, notamment les enseignants-chercheurs (EC) ? Observe-t-on des mutations qui portent sur les mécanismes organisationnels et qui entraînent des effets dans les pratiques pédagogiques ?

La pédagogie universitaire n'a pas été forcément le premier souci des universités sur la longue période qui s'étend du Moyen-âge au début du XIX^e siècle qui marque une rupture avec le modèle monastique. La conception introduite par Humboldt donne la priorité à la recherche et crée la double compétence de l'enseignant-chercheur dont le recrutement et la carrière ne peuvent s'effectuer, en France, que par décisions de pairs plus familiers avec les questions de recherche qu'avec celles d'enseignement. Ce fonctionnement endogamique résiste assez mal à la poussée émancipatrice de la fin des années 1960 lorsqu'à la fin du XX^e siècle étudiantes et étudiants entrent en grand nombre dans l'enseignement supérieur. On peut alors parler d'une « université de masse » (Boyer et Coridian, 2001 ; Felouzis, 2003.). Mais s'il y a beaucoup d'appelés, il y a beaucoup moins d'élus (Beaud, 2003). De nombreuses tentatives sont faites pour permettre la réussite dans les premières années qui se révèlent cruciales (Conférence de consensus « Réussite et échec dans l'enseignement supérieur: quels éclairages de la recherche ? », Paris, Ministère de l'enseignement supérieur, IFÉ : 15 et 16 décembre 2015). Des études ont été menées, notamment en France sur le plan « réussite en licence » (Annot et Étienne, 2012), mais il est difficile d'obtenir des résultats globaux, même si quelques données locales peuvent montrer des résultats spectaculaires qui ne s'observent pas au niveau du pays. La création de Services Universitaires de Pédagogie (SUP), actuellement 33 en France réunis dans un réseau (www.reseausup.fr consulté le 10 novembre 2018) connaît un développement certain mais de rares évaluations sur leur portée auprès des enseignants-chercheurs et sur leurs effets sur les pratiques ont été produites (Cosnefroy, 2015 ; Demougeot-Lebel et Perret, 2011 ; Bailly, Demougeot-Lebel et Lison, 2015).

Cette question de l'égalité semble actuellement plus traitée sur un plan pédagogique que sur un plan structurel et de parcours dans le supérieur malgré des ouvrages comme celui de Beaud (2003) qui ont établi les raisons de l'échec massif des « nouveaux étudiants ». L'idée de permettre au plus grand nombre l'accessibilité des savoirs accompagne la promotion de dispositifs de formation intégrant le numérique avec une ouverture internationale mais les dispositifs de *e-learning* ou « apprentissage en ligne », les *MOOCs* ou « cours en ligne gratuits et massifs » se succèdent sans que des évaluations établissent encore leur effet dans la lutte contre les inégalités. Impliqués ou non dans les dispositifs d'aide à la réussite, certains enseignants-chercheurs ont pris des initiatives pour s'adapter à leurs publics. Les pratiques pédagogiques et

l'activité des enseignants du supérieur restent néanmoins méconnues malgré quelques travaux récents sur le sujet (Annot et Fave-Bonnet, 2004 ; Duguet et Morlaix, 2013 ; Viaud, 2015 ; Étienne, Annot et Biaudet, 2018). Développer ces recherches constitue un enjeu, en particulier en se concentrant sur les néo-professionnels. Si une meilleure connaissance du métier d'enseignant-chercheur semble être essentielle pour contribuer à la formation et à l'émancipation sociale et intellectuelle des étudiants (Annot, 2014), la conduite d'une réflexion sur la définition d'un enseignement universitaire vraiment démocratique n'est pas moins importante.

Les axes du colloque sont développés sur le site.

L'appel à participation nécessitera de s'inscrire dans un des quatre axes choisis : pédagogique, politique, économique et social, socioculturel.

- 1. Quelles ressources pédagogiques** développer pour établir une égalité « des chances » qui entraîne idéalement une « égalité des places » selon les propositions de Dubet (2011) ou une égalité pensée « en termes de discriminations et de traitement inéquitable des minorités privées de leurs chances de réussir » ?
- 2. Le discours et l'action politiques** relatifs à l'égalité des chances évoluent en fonction des enjeux de société.
- 3. L'objectif socio-économique** recherché par l'introduction du concept d'égalité des chances dans le système éducatif
- 4. La présence d'étudiantes et d'étudiants issus de contextes socioculturels différents**

Ce colloque concerne chercheurs, décideurs, formateurs et enseignants.